



Mercredi 15 mars 2023

MIPIM : la Métropole du Grand Paris dévoile les premiers lauréats de la 3^{ème} édition du concours Inventons la Métropole du Grand Paris

Patrick OLLIER, Ancien Ministre, Président de la Métropole du Grand Paris, Maire de Rueil-Malmaison, et Jacques-Alain BENISTI, Conseiller métropolitain délégué en charge du suivi d'« Inventons la Métropole du Grand Paris 3 » et des grandes opérations métropolitaines, Maire de Villiers-Sur-Marne, en présence d'Éric CESARI, Vice-président délégué à la Stratégie, aux Partenariats Institutionnels et la Coordination des Services Publics Urbains, Adjoint au Maire de Courbevoie, de Geoffroy BOULARD, Vice-président délégué à la Communication et à l'innovation numérique, de Michel FOURCADE, Vice-président délégué à la Stratégie en matière de réserves foncières, Maire de Pierrefitte-sur-Seine, de Pascal PELAIN, Vice-président délégué au Suivi du Conseil de développement (CoDev), Maire de Villeneuve-la-Garenne, de Quentin GESELL, Vice-président délégué au Développement sportif, Maire de Dugny, de Jean-Paul JEANDON, Maire de Cergy, Didier GONZALES, Maire de Villeneuve-le-Roi, Conseiller métropolitain, de Denis LARGHERO, Conseiller métropolitain, Maire de Meudon, ont dévoilé les équipes lauréate pour 8 des 27 sites proposés dans le cadre de la 3^e édition du concours Inventons la Métropole du Grand Paris (IMGP).

« Depuis la première édition en 2017, le concours Inventons la Métropole du Grand Paris s'est imposé comme le plus grand concours d'urbanisme et d'architecture d'Europe. Il est le vaisseau amiral dont se sont saisis les maires, les opérateurs, les architectes, les notaires, les aménageurs, etc. pour mener à bien des projets ambitieux et innovants tenant compte du cadre de vie. Ce concours représente, pour les 2 premières éditions, 10 milliards d'euros d'investissements privés. Cela atteste la pertinence, la vitalité et l'attractivité de cette démarche et concrétise le formidable effet de levier qui participe au rééquilibrage territorial cher à l'action métropolitaine. Il y a un an, nous présentions les 27 sites de la 3^{ème} édition qui s'ajoutent aux 77 sites des précédentes. Nous sommes fiers de dévoiler dans le cadre du MIPIM 2023 les équipes lauréates pour 8 d'entre eux », souligne Patrick OLLIER, Président de la Métropole du Grand Paris.

Les équipes lauréates d'IMGP 3

Les projets sont présentés par ordre chronologique de date du jury final :

1. Paris 20^{ème}, site de Python-Duvernois – lauréat : Linkcity (21 octobre 2022)
2. Cergy, site « Patinoire-Oréades » - lauréat : Woodeum (jury le 13 décembre 2022)
3. Villiers-sur-Marne, Emprise Leclerc – lauréat : Sefri-Cime (24 janvier 2023)
4. Pantin, site de « Goutte de Lait » - lauréat : Lauranne Schied Real Estate (3 février 2023)
5. Pantin, site de « Météore » - lauréat : GALIA (3 février 2023)
6. Pantin, site de « Méhul » - lauréat : Redman (3 février 2023)
7. Tremblay-en-France, Route se Roissy le Vieux Pays - lauréat : IPE (27 février 2023)
8. Villeneuve-le-Roi, Général-de-Gaulle – lauréat : Sogeprom (23 février 2023)

[Plus d'informations + visuels sur les 8 premiers projets lauréats IMGP3 :
ici \(cliquer\)](#)

CONTACTS PRESSE

www.metropolegrandparis.fr



DIRECTION DE LA COMMUNICATION ET DES RELATIONS PRESSE

Olivia HAMELIN | Directrice

☎ 06 62 40 87 26

Claire BOUCHER | Attachée de presse

☎ 07 63 66 47 51

✉ presse@metropolegrandparis.fr



Les 27 sites IMGP3

1. Bagnolet – Gambetta
2. Bagnolet - Jean-Jaurès
3. Cergy – Patinoire Oréades*
4. Fresnes - Avenue du Parc des Sports
5. Gennevilliers - Les Grésillons
6. Les Lilas - Quartier des Sentes
7. Livry-Gargan - Sevran - Parc de la Poudrerie
8. Meudon - Colline Rodin
9. Montfermeil - Clichy-sous-Bois - Utrillo-Vidal
10. Neuilly-sur-Marne - Anciennes cuisines de M Blanche
11. Noisy-le-Grand - Central 2
12. Pantin - Goutte de Lait
13. Pantin - Méhul
14. Pantin – Météore
15. Paris 15 - Vouillé-Castagnary
16. Paris 15 - Brancion-Lefèbvre
17. Paris 17 – Porte Pouchet – Terrains Morel
18. Paris 20 - Python-Duvernois
19. Saint-Denis - ZAC de la Plaine Saulnier
20. Sannois - Esplanade de la gare*
21. Suresnes - Avenue Salomon de Rothschild
22. Tremblay-en-France - Vieux Pays
23. Valenton - Château Périssaguet
24. Villeneuve-le-Roi - Général de Gaulle
25. Villepinte - Gare du Parc des Expositions de Villepinte Paris Nord 2
26. Villiers-sur-Marne - Emprise Leclerc
27. Buchelay*

*sites hors Métropole du Grand Paris

La programmation des 8 premiers projets lauréats IMGP3

À travers les 8 projets lauréats de cette troisième édition « Inventons la Métropole du Grand Paris », la programmation totale suivante est proposée :

- **Logements : 17478 m² (32%)**
 - Nombre de logements total : 266
 - Nombre de logements en accession libre : 235
 - Nombre de logements à prix maîtrisé : 21
 - Nombre de logements sociaux : 11
- **Bureaux : 2767m² (5%)**
- **Commerces : 1780m² (3%)**
- **Ecoles et incubateurs : 9012 m² (16%)**
- **Espaces de coworking et de tiers lieux : 3008m² (5%)**
- **Hôtels : 8861 m² (16%)**
- **Espaces verts : 9343m² (17%)**
- **Stationnement : 502 places**

Activités et équipements : 3030m² (5,5%)

Le bilan d'IMGP 1&2

- 77 sites répartis dans 70 communes
- 10 milliards d'euros d'investissements privés
- 644 équipes candidates au total
- 2,6 M m² à aménager
- 80 500 emplois en période de construction et 6 emplois pérennes
- 717 000 m² de bureaux et 17 490 logements
- 22 ha d'espaces végétalisés
- 12 projets en travaux
- 6 projets avec permis de construire accordé et purgé
- 12 projets avec dépôt du permis de construire
- 9 projets avec signature de la promesse de vente
- 5 projets avec signature du protocole d'engagement
- 10 projets en cours de mise au point
- 4 livraisons prévues en 2023 au titre de IMGP1 : la Noue Caillet à Bondy (mandataire groupe Pichet), le 29 rue du Soleil à Paris (mandataire Des clics et des claques), le terrain du Manoir à Vaucresson (mandataire ADIM), les terrains Bizet à Villejuif (mandataire Pichet).

La Métropole du Grand Paris exerce les compétences de développement et aménagement économique, social et culturel ; protection et mise en valeur de l'environnement et politique du cadre de vie ; aménagement de l'espace métropolitain ; politique locale de l'habitat et gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI).

La Métropole du Grand Paris œuvre pour améliorer le cadre de vie des citoyens. Elle prend vie naturellement dans une zone dense urbaine grâce à une gouvernance dédiée qui apporte une réponse opérationnelle et locale pour chacune des communes. Par ses actions et ses coopérations stratégiques, elle contribue à renforcer l'attractivité des 131 communes qui la composent. C'est le premier pôle d'emploi et de parc de bureaux d'Europe.